ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

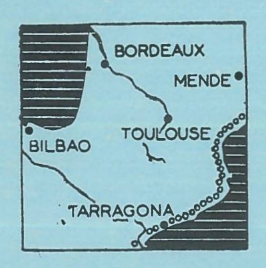
L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE TOME XIV - 1978 FASCICULE 6

VIA DOMITIA

XX-XXI

(EXTRAIT)



LINGUISTIQUE
DIALECTOLOGIE
ONOMASTIQUE
ETHNOGRAPHIE

Ethnolinguistique

La désinence [-w] de 5e personne en gascon

PAR

J.-C. DINGUIRARD *

1. Les parlers du haut Couserans, à tant d'égards si opaques, suivant l'heureuse formule de Séguy (1), seuls entre tous les dialectes gascons (2) connaissent à la 5e personne du verbe une désinence [-w] : *que heu* ? 'que faites-vous ?', *vouleu* ? 'voulez-vous ?', *adroumiubous* 'endormez-vous' (3) sont les formes normales des célèbres réduits de Bethmale et de Biros, de la basse Batlongue et du bourg de Castillon (4). Or, si la désinence [-w] contraste de façon spectaculaire avec le [-t(s)] du gasc. commun, elle représente au contraire le successeur normal de -TIS en catalan (5), et l'on devine que l'attention des savants s'est parfois arrêtée à cette menue singularité. Toutefois, les explications qu'ils en donnent peuvent diverger de façon radicale. Ainsi pour Bec, le [-w] de 5e personne cat. et gasc. serait le fruit d'une évolution convergente : *il semble bien qu'on ait affaire à une tendance commune* (6) aux deux langues. Mais, pour Séguy, l'emprunt ne faisait aucun doute : *le traitement phonétique est absolument étranger au gascon. Il s'agit d'un fait (...) hautement significatif des relations humaines : le morphème a certainement été rapporté à Bethmale par les émigrants saisonniers qui finissaient par s'en imprégner dans leurs relations d'employés gascons à employeurs catalans* (7). C'est sur le statut du [-w] castillonnais que l'on s'interrogera ici. Représente-t-il l'aboutissement d'une évolution autochtone, ou un fait d'emprunt ?

(*) *Université de Toulouse-Le Mirail.*

(1) Séguy, *b* (1966), p. 127. (2) Allières, *a*, c. 1627. (3) Formes relevées chez Pic (4) Bec, *a*, c. 10 et p. 200. (5) Badía Margarit, p. 230. (6) Bec, *a*, p. 198. (7) Séguy, *b* (1967), p. 230.

2.1. Une évolution purement phonétique est, à première vue, impensable en castillonnais où, contrairement à ce qui s'est passé en cat., PRETIU, PUTEU, etc., n'ont pas abouti à *preu, pou,* mais restent *pretz, potz,* etc. : en dehors des 5es personnes, on n'a guère relevé que *diu* 'il dit' qui puisse témoigner d'un éventuel traitement [-ts > -w], et ce fait isolé reste bien sûr très insuffisant à fonder une loi phonétique. Au contraire, l'explication socio-linguistique présente ici bien des attraits. Elle est simple et complète : nul besoin de rien lui ajouter, ni de rien lui retrancher, pour qu'elle procure ce sentiment de réplétion intellectuelle si utile au succès d'une étymologie. En outre — et l'avantage n'est pas à négliger — elle s'impose à la mémoire par sa simplicité. Même, osons le dire, elle possède une force poétique capable de désarmer les plus difficiles. Quel que soit cependant son désir de réinsérer l'homme dans la langue, le socio-linguiste, en cette période où balbutie encore sa discipline, se doit d'être infiniment circonspect, et surtout lorsque se fait trop séduisant le chant des sirènes : c'est *d'abord* parce qu'elle est trop belle que l'hypothèse d'un emprunt de [-w] demande à être systématiquement critiquée.

2.2. On pourrait penser qu'il existe un moyen bien simple de vérifier la vraisemblance de l'emprunt : le cat. anc. disait *cantau* 'vous chantez' (5) alors que le cat. mod. dit *canteu,* et seul le premier type se retrouve en castillonnais. Si emprunt il y eut, il faut donc que l'émigration saisonnière ait saisi le haut Couserans alors que la Catalogne ne pratiquait encore que la désinence *-au;* ou bien, que les ouvriers gascons n'aient connu que des aires cat. ayant conservé la forme ancienne. Pour autant qu'on le sache, la surpopulation castillonnaise, cause de l'émigration temporaire massive, remonte à la seconde moitié du XVIIIe s. et dure jusqu'au milieu du XIXe s. (8) : ce n'est guère que dans cette fourchette chronologique, somme toute assez restreinte, que pourrait se situer un emprunt. Malheureusement, les manuels restent muets sur l'époque où *-eu* s'est introduit en cat. occidental. Par ailleurs, ceux des Castillonnais qui franchissaient les Pyrénées (car l'émigration ne touchait qu'une partie de la population, et la Catalogne n'attirait qu'une fraction des migrants, et exclusivement des hommes (9)) effectuaient un circuit assez bien connu. Ils *quittaient leur pays lorsque le blé était en fleur; ils arrivaient à Lerida pour la moisson, puis revenaient par le Val d'Aran où ils fauchaient et moissonnaient le seigle* (10), leur tropisme non méditerranéen étant remarquable (11). Or la conservation de *-au* est totale dans le cat. des Baléares,

(8) Chevalier, p. 663 s. (9) *Id.*, p. 678. (10) *Id.*, p. 677. (11) *Id.*, p. 676.

que les données de la géographie humaine ne nous permettent justement pas de retenir; et elle existe, à l'aplomb de l'Ariège, mais de façon très minoritaire, la proportion étant à peu près de 1 *-au* pour 2 *-eu* (12). Encore plusieurs des points qui ont *-au* paraissent-ils bien trop méridionaux pour l'émigration saisonnière des Castillonnais, qui ne pouvaient guère pousser jusqu'à la région de Valence. Je n'ai toutefois aucun moyen de savoir si cette proportion est stable depuis le XVIIIe s. : si cela était, il faudrait que nos Castillonnais aient joué d'un étrange concours de circonstances, pour aller emprunter la forme la plus rare !... Inversement, on pourrait tenter de dater la première attestation de [-w] en Couserans : car si l'on observait quelque **cantaou* chez un patoisant de Bethmale au XVIIe s., on pourrait raisonnablement en inférer que l'évolution y fut autochtone, le contact linguistique suivi — condition nécessaire, sinon suffisante, à l'emprunt du [-w] — ne pouvant guère remonter plus haut que le milieu du XVIIIe s. Hélas, la découverte du moindre écrivaillon en haut Couserans, à une date qui nous intéresse, paraît relever de l'utopie; et François Baby, l'homme au monde qui connaît le mieux les vieux papiers de l'Ariège, nous a assuré que les rares chartes en provenance des réduits castillonnais usaient d'une langue normalisée, et qu'il est vain d'espérer y trouver trace d'un fait aussi particulier que notre désinence [-w]. Bref, les sciences auxiliaires ne nous apportent aucun élément de certitude : force nous est d'examiner l'hypothèse de l'emprunt à la lumière de la seule linguistique.

2.3. On notera d'abord que l'emprunt d'un morphème est chose rare; mais l'emprunt d'une désinence verbale est un fait à peu près inouï. Pour nous convaincre, la théorie du [-w] gasc. d'origine cat. demanderait à se fonder sur des faits plus solides que l'intuition née d'une simple superposition. Admettons toutefois un instant qu'il y eut bel et bien emprunt : encore faut-il qu'il ait correspondu à un besoin, même futile. Or la substitution d'une désinence à une autre ne saurait relever de la fonction dénotative de l'emprunt : en castillonnais, la 5e personne serait tout aussi efficacement marquée par [-t(s)] qu'elle l'est par [-w]. Il faut donc se résoudre à parler ici d'emprunt connotatif du gasc. au cat., et le fait ne laisse pas de surprendre un peu. Si le cat. jouissait aux yeux des Castillonnais d'un prestige tel, qu'ils aillent jusqu'à lui emprunter une désinence verbale pour en orner leur conjugaison, à quelle invasion de catalanismes ne devrait-on pas s'attendre dans des secteurs traditionnellement plus accueillants à l'emprunt !

(12) Griera, c. 97.

Loin de moi l'idée de minimiser l'influence du cat. sur le gasc. du haut Couserans. On la vérifie à tous les niveaux de la lexie : sur le demi-millier de proverbes que releva en Biros l'abbé Castet au siècle dernier, il n'y en a pas moins de *deux* qui présentent des catalanismes (13) ; et le dépouillement attentif des 1 092 premières cartes de l'*ALG* permit récemment à Carrascal Sánchez de revendiquer comme emprunts au cat. *neuf* lexèmes attestés à Bethmale et *onze* relevés à Castillon (14).

Encore ces derniers chiffres paraissent-ils bien excessifs : la catalanité de [hat', mat'] n'est pas évidente; il existe en gasc. une évolution cyclique [-t' > -y > -t'] qu'illustre par exemple le polymorphisme des successeurs de GAUDIU, [got'/goy], et les noms du 'hêtre' et du mois de 'mai', même terminés par un [-t'], peuvent parfaitement être indigènes en gasc.; d'ailleurs, [may] est parfois restitué, en zone [mat'], pour les besoins d'une rime (15), indice probable que [-y] et [-t'] sont alors conçus comme réalisations variables d'un même phonème. Pour *casa,* 'maison', le mot est attesté en gasc. dès le XIe s. (16) : si emprunt il y a, il est prémonumental, c'est-à-dire invérifiable. Même gratuité de l'hypothèse pour *dinès,* 'argent', inséparable de l'anc. languedocien *diniers,* et bien représenté en gasc. médiéval (17). Etc. : bien d'autres « catalanismes » dans la liste Carrascal Sánchez paraissent aussi douteux. Mais peu importe, en définitive : même si l'on adoptait sans réserve ses conclusions, les chiffres avancés témoigneraient encore d'un conservatisme lexical vraiment superbe en Bethmale et en Biros, et qui s'accorde mal avec la théorie d'un emprunt du [-w] de 5e personne. Et puis, en définitive, sommes-nous donc à ce point certains que les employeurs catalans avaient l'exquise urbanité de voussoyer leurs ouvriers gascons ? et que ceux-ci avaient de si fréquentes occasions de converser avec ceux-là pour que, de retour au pays, ils imposent rapidement à tous le si élégant catalanisme ? Le doute une fois né, l'hypothèse d'un emprunt de [-w] suscite de nouvelles méfiances. Si le morphème avait eu la force de s'imposer, n'aurait-il pas parfois entraîné son lexème ? Or, à Bethmale, l'IP5 de 'aller' est [baw] (18), et non *anau* comme en ancien cat. Et puis, à remplacer une désinence de 5e personne par une autre, jugée plus polie, on voit mal pourquoi les Gascons du haut Couserans se seraient arrêtés en chemin. En effet, *en Catalogne moderne continuent de coexister les trois formes* tu, vos *et* vostè (*ce dernier vocable équivalent du castillan* Usted), vos *étant employé entre égaux qui se traitent avec une mutuelle déférence,*

(13) Castet, pp. 13, 18. (14) Carrascal Sánchez, p. 176. (15) Castet, p. 34. (16) Luchaire, p. 146. (17) Mondon, pp. 6, 8, 15, 23, etc. (18) Allières, *a*, c. 2037.

mais se connaissent de longue date, ou pour parler avec des paysans (19). Dans ces conditions, on attendrait que *vostè* ait été emprunté de préférence à [-w], d'abord parce qu'il s'agit d'un lexème, ensuite parce que c'est là la forme véritablement déférente, celle qu'on peut imaginer que durent employer les ouvriers gascons lorsqu'ils adressaient la parole aux riches propriétaires fonciers de Catalogne. On ne peut s'empêcher d'évoquer à ce propos le cas du Val d'Aran, où le gascon est soumis à une influence catalane autrement intense que celle qu'on suppose qu'ont subie les Castillonnais : on y a bel et bien emprunté au cat. le lexème *vostè*, mais la conjugaison y reste pure de toute forme en [-w] (20). Enfin, il est un dernier fait sur lequel j'aimerais attirer l'attention : le [-w] du Castillonnais passe inaperçu des populations voisines, à un point qui étonne. L'abbé Cau-Durban, bon patoisant qui exerçait son ministère dans la zone en [-ts] limitrophe, publia des contes de Bethmale (21) où ne figure pas une seule 5ᵉ personne en *-ou*. Simple normalisation ? Rien n'est moins sûr : le trait est pareillement ignoré des contes à rire de la haute Batlongue qui mettent en scène Bethmalous et Biroussans (22). On s'attendrait pourtant à y voir blasonner la désinence [-w], car dans les Pyrénées centrales, on raille volontiers le parler du voisin (23). Et l'on ne peut s'empêcher de penser que, pour passer pareillement inaperçue, la désinence [-w] doit remonter bien haut : car si elle était le néologisme généralisé sur la fin du XVIIIᵉ s. qu'on prétend, la verve ne serait assurément pas encore calmée, qui n'aurait pas manqué de s'exercer sur une aussi exorbitante innovation.

2.4. Lorsqu'on observe des langues génétiquement aussi proches que le cat. et l'occitan, il est parfois malaisé de démêler ce qui appartient en propre à l'une et ce qui est le bien exclusif de l'autre. Tant de concordances ont été signalées de part et d'autre des Pyrénées qu'on est parfois tenté de croire que les divergences les plus spectaculaires viennent surtout de ce que telle langue s'est contentée de généraliser un trait qui reste sporadique dans les autres : et l'on mesure alors la difficulté qu'il y a à prouver l'existence d'un emprunt. Le Prétérit périphrastique 'aller' + Infinitif est certes caractéristique du cat.; mais lorsqu'on observe son usage en tel réduit béarnais (24), nul ne songe pour autant à parler d'emprunt. Des formes comme *creu* et *veu* paraissent témoigner d'une évolution phonétique propre au cat.; mais on serait mal

---

(19) Polge, p. 25. (20) Ademá Mora, p. 48 s. (21) *APA* 1899, pp. 22-8. (22) *Id.*, 1900, pp. 28, 30; 1901, p. 29; 1904, p. 33, etc. (23) Dinguirard, p. 200. (24) Cf. Marquèze-Pouey.

venu de conclure à un emprunt lorsqu'on constate qu'à *Limoges et à Nontron* (...) *et dans plusieurs parlers périg.* (...) *on a* créu, véu *au prés. ind.* 3 *et à l'impér.* 2 (25). Il serait trop facile de multiplier les exemples d'identités entre oc. et cat. qui ne constituent pourtant pas de vraisemblables emprunts : ils incitent à faire regarder comme fort fragile l'hypothèse de l'emprunt du [-w] désinentiel. Mais, en définitive, qu'est-ce qui a bien pu faire naître cette hypothèse ? Sans doute la seule proximité géographique du haut Couserans et de la Catalogne. Mais lorsqu'une aire dialectale franchit une frontière linguistique et politique, devons-nous obligatoirement conclure à un emprunt ? Le raisonnement *ante hoc, ergo propter hoc* a conduit à trop d'erreurs de fait pour qu'on ne soit pas tenté d'extrapoler à l'espace la légitime méfiance qu'inspire désormais toute causalité fondée sur le seul critère du temps. Constater que la 5e personne en [-w] couvre une aire ininterrompue qui coiffe la Catalogne et le haut Couserans, c'est là décrire objectivement un phénomène; dire qu'il y a eu emprunt du gasc. au cat., c'est l'interpréter, et l'interprétation est forcément subjective; dans le cas qui nous occupe, on ne peut s'empêcher de remarquer combien un verdict d'emprunt est susceptible de se fonder sur des critères peu scientifiques : dans l'histoire de la linguistique, il ne manque pas d'exemples où un bon spécialiste se laisse aller à l'énumération un rien complaisante des emprunts faits à *sa* langue, manifestant ainsi un chauvinisme assez puéril... Qu'on interprète en fonction de ce que l'on sait, c'est ce qui garantit le caractère provisoire de nos explications : nul n'est omniscient, et l'on ne peut prétendre — au mieux — qu'au vraisemblable. La seule interprétation définitive et irréfragable, c'est celle qui réalise un désir.

3.1. Seule donc son équation personnelle permettra au lecteur d'accepter ou de refuser définitivement l'hypothèse d'un emprunt du [-w] désinentiel. Dans le second cas, on peut tenter de revenir, humblement repentant, vers l'explication phonétique sommairement écartée plus haut. Elle est inconfortable, car il faudra bien rendre compte, d'une manière ou d'une autre, du fait que les cinquièmes personnes sont seules concernées. Mais justement, cette exclusive ne suggère-t-elle pas une explication par la phonosyntaxe ? Les cinquièmes personnes, notamment à l'Impératif, sont fréquemment suivies d'un pronom à initiale labiale ou vélaire à laquelle s'assimile la consonne finale de la forme verbale. Le gasc. dit ainsi [bal'ammé, purtabbus pla, préngéllé] 'donnez-moi, portez-vous bien, prenez-le', et l'on pourrait être tenté d'invoquer la vocalisation en [-w] de

(25) Ronjat, 2, p. 123.

M, B, L implosifs dans DOM(I)NA, DEB(E)T, ALTERU > *dauna, deu, aute.* Les formes ci-dessus auraient ainsi été réalisées *[bal' awmé, purtawbus, préngéwlé] grâce à un contexte propice, et [w], pris au cours des siècles pour phonème alors qu'il n'était que variante combinatoire, se serait étendu peu à peu comme morphème à toutes les 5es personnes. Mais il y a quelque chose de gratuit dans une telle explication, trop visiblement construite *ad hoc* : elle fait fi de la conscience du mot chez les locuteurs, et le traitement ne se vérifie dans aucun des sandhis concernés, tels qu'on peut les observer en gasc. (26). La phonologisation d'un [-w], suivie de sa grammaticalisation obscurciraient en définitive le problème, bien plus qu'elles ne l'éclaireraient.

3.2. Ce qui frappe, lorsqu'on dresse la carte des successeurs de la désinence -TIS (27), c'est le refus, aussi étrange qu'unanime, de [-ts] en haut Comminges et en haut Couserans. On y observe, d'Ouest en Est : [-t'] dans la haute vallée de la Garonne; [-t] en haute Batlongue, au Val d'Aran et dans le Luchonnais; [-w] en Castillonnais. [-ts] n'apparaît que dans le haut Salat contigu, mais avec une réalisation [-y] devant consonne « molle », ce qui pourrait conduite à interpréter ces sons comme des réalisations d'un /-s/. Peut-être pourrait-on même penser à un /-ç/ ancien, car si une évolution [-s > -ts] est ici peu vraisemblable, la perte de /ç/ dans un système phonologique a pu laisser subsister des réalisations affriquées de l'interdentale. Faut-il donc supposer que -TIS s'est réduit tantôt à [-t] (éventuellement palatalisé) et tantôt à [-s] ou à [-ç], c'est-à-dire que haut Comminges et haut Couserans reflèteraient en somme les grandes options oc. en la matière (28) ? L'hypothèse est rassurante; malheureusement, elle n'éclaire guère le problème du [-w]. A supposer en effet que le castillonnais médiéval ait réduit à [-ç] le successeur de -TIS, le schéma évolutif que l'on reconstitue pour le cat., soit [-ts > -ç > -w] resterait ici d'application malaisée, puisque la vocalisation de [-ç] s'y fait en [-y] et, sauf erreur, jamais en [-w] (29). Bien plus tentante pourrait se révéler une interprétation morphologiqe qui consisterait à dire que les aberrations constatées dans les successeurs de -TIS aux confins couserano-commingeois sont l'effet d'une opposition préservée de /-ts/ et de /-t + s/. Le phonème /ts/ offre en effet la même réalisation que /t/ suivi de /s/ de flexion, et une langue soumise à l'impératif de distinction morphologique est alors capable de diversifier des réalisations phonétiques trop semblables. C'est en effet

---

(26) Séguy, *a*, c. 2352, 2440 s. (27) Cf. Bec, *a*. c. 10 et pp. 348-50; Allières, *a*, c. 1627; Séguy, *a*, c. 2197. (28) Ronjat, 3, pp. 158 s. (29) Bec, *a*, p. 158.

un trait frappant du gasc. couserannais que son souci de clarification morphologique : il va parfois jusqu'à spécialiser des sons ailleurs en polymorphisme, en leur confiant un rôle grammatical particulier; ou bien, il réorganise ses oppositions morphologiques suivant des conventions inédites. C'est ainsi que Coulédoux, village couserannais que son tropisme conduisit à adopter bien des traits commingeois, accepte de réaliser [-é] son /-a/ atone, mais seulement lorsqu'il est suivi d'un /-s/ de pluriel nominal, lui gardant son timbre [-a] devant les marques verbales. Ceci produit un système de signaux tel que [-aØ] = 'singulier', tandis que [-an] = 'pluriel verbal' et [-és] = 'pluriel nominal', système plus complexe que celui du Comminges voisin, où [-aØ] = 'singulier' s'oppose seulement à [-éC] = 'pluriel' (30). Le même village distingue encore entre [kañtat] 'vous chantez', [kañtats] 'chantés', [kañtat'] 'chanté'; [kastèt'] 'château', [kastèts] 'châteaux', opposant ainsi le verbe au non-verbe et le singulier au pluriel selon un système de marques qui a tout de l'artefact. Dans la zone couserannaise qui a conservé le /ç/, et qui englobe le Castillonnais, l'interdentale est elle-même utilisée comme marque supplémentaire; ainsi Portet-d'Aspet utilise-t-il [-ç] en valeur de /-t/ + /s/ de flexion : [düas parç, éy sòz abiç] 'deux parts, ses habits' etc. (31). Posé ce fait que les dialectes du Couserans tendent à une clarification morphologique poussée qui les amène à être parfois désinvoltes avec l'étymologie, on constate qu'ils avaient à distinguer entre de nombreux [-ts] : /-T/ + /s/ de flexion nominal (PARTES, AMICOS, CASTELLOS), /-ts/ de singulier nominal (PACE), /-ts/ de singulier verbal (DICET), successeurs de -TIS... Dans ces conditions, on peut considérer comme licite une interprétation qui ferait du [-w] de 5e personne une marque morphologique et non étymologique, le choix de [-w] plutôt qu'un autre son étant alors réputé parfaitement stochastique. Quelque louable que soit cependant l'humilité dans la recherche, il ne faut pas se dissimuler que le recours au stochastique a de grandes chances de camoufler sous un terme décoratif un simple aveu d'ignorance : on ne s'y résoudra donc qu'après avoir passé en revue bien d'autres hypothèses, fussent-elles folles.

3.3. Car en somme, de quoi pouvons-nous être raisonnablement persuadés, dans le mince problème qui nous occupe, et qui nous a déjà entraînés à bien des digressions ? Que -TIS > [-w] constitue un problème de phonétique tributaire de la morphologie, puisque cette évolution est restreinte

(30) Dinguirard, pp. 349, 367. (31) Bec, *a*, p. 346 s.

(*a*) au domaine verbal *vs* le domaine nominal et
(*b*) au pluriel *vs* le singulier, sauf bavure imputable à (*a*).

Partant du principe qu'il s'agissait de préserver un ensemble d'informations grammaticales, la fixation de [-w] aux 5es personnes n'étonnera plus guère si nous arrivons à montrer qu'une évolution de tout ou partie de [-ts] à [-w] est concevable en gasc. On ne peut en effet manquer d'être frappé par le géo-contraste des 5es personnes, dont la désinence est ici [-t] et là [-w] : il offre une troublante analogie avec l'un des faits les plus marquants de la phonétique gasc., à savoir que -L et -LL aboutissent justement aux mêmes résultats, respectivement [-w] et [-t]. Ceci pourrait suggérer une hypothèse : que la désinence -TIS, à un stade indéterminé de son évolution, a pu être confondue, ici avec le produit de -L, et là avec celui de -LL. Qu'on n'attende ici aucune spéculation sur la nature de ces sons, aucune recherche sur les intersections d'ensembles phonétiques qui rendraient compte, et de l'évolution -LL > [-t], et d'une hésitation possible entre [-t] et [-w] : de plus habiles que moi ont lancé le débat, et il reste ouvert. Simplement, on constate sans grand mal que l'alternance, ou l'hésitation, entre /-t/ et /-w/ n'a rien de vraiment inouï en gasc., ce qu'il est facile de vérifier à l'aide d'un bref sondage dans le dictionnaire. Bien sûr, la récolte sera modeste; d'abord, l'hésitation ne peut sans doute pas se produire avec tous les succeseurs de -T latin : le -T « non palatalisable » (32) est d'emblée hors-compétition, puisqu'il est resté distinct du produit de -LL; ensuite, il faut faire la part d'éventuels gallicismes : l'alternance [kòl, kòt'] 'col' n'est peut-être pas imputable au phénomène que nous cherchons à montrer; ensuite, il faut tenir compte de possibles substitutions de suffixes : *petit, petita* connaît en gasc. une forme hypocoristique [pétiw, pétiwa] qui doit sans doute sa terminaison aux adjectifs commisératifs du type *caitiu* < CAPTIVU, etc. Restent toutefois quelques cas troublants que nous avons regroupés en deux séries :

(*a*) *capdèl, capdét* 'chef'; *capìt, capìu* 'cime'; *cardol, cardot, cardòu* 'orgelet'; *chibit-chibìt* 'chuchotement', *chibìu-chibiu* 'onomatopée de cris d'oiseaux'; *parcàu, parcade* 'contenu d'une cour'; *parentau* 'parenté'; *peçòt, peçòu* 'pène'; *perhic, perhiu* 'jalousie amoureuse'; *perpet, perpèu* 'pourpier'; *piròc, piròl* 'germe de plante',

où, même s'il est évident qu'ont pu se glisser quelques erreurs d'imputation, il est difficile de ne pas être impressionné par un mot comme *parcàu,* avec sa var. féminine en *-ade* < -ATA et sa

(32) Cf. Bec, *a*, p. 77.

notion de 'contenu', si ordinairement exprimée par *-at* < -ATU. Etonne plus encore, peut-être, le mot *parentau* au lieu de *parentat*, aussi incongru que le serait **pietau* pour *pietat* ! Mais plus révélateurs encore, tout bien considéré, se montrent des termes comme

(*b*) *Courtiulau, courtiulade* 'grand hangar'; *curau, -te* 'avare'; *chòt, chòlou* 'crapaud' etc.,

parce que les alternances consonantiques y sont mises en évidence par la dérivation, et parce que l'étymologie s'y laisse parfois deviner : *curau* ne serait-il pas un successeur de ACCURATU ? Plus indubitablement, à la lumière de la forme féminine *courtiulade*, le masculin *courtiulau* ne représente-t-il pas un *courtiu* qui est *lat* 'étendu' < LATU ?... Ceci dit, ce n'est pas [-w] qui apparaît avec le plus de constance comme variante de [-t] en Gascogne, c'est [-l']. Le même sondage permet en effet de recueillir :

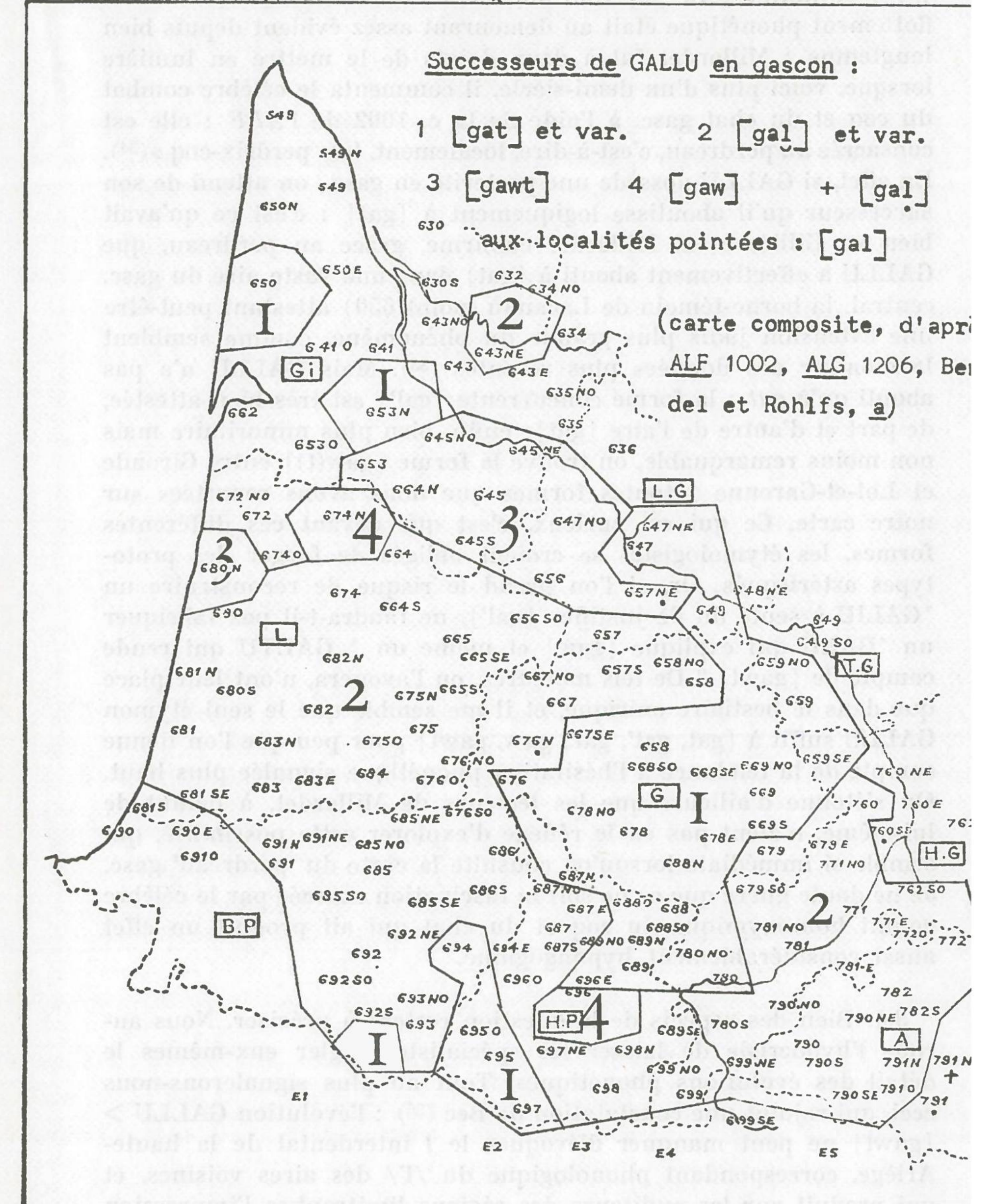
(*a*) *ceselh, cesét* 'pois'; *charpìlh, charpìt* 'charpie'; *perpelh, perpét* 'sourcil'; *pesquilh, pesquit* 'vairon'; *poulh, pout* 'coq' ainsi que

(*b*) des alternances morphologiques du type *coualh* 'partie arrière de la robe, la queue', *couatè* 'partie de la bête autour de la queue', etc.

Une étude sérieuse de la question serait grandement facilitée si nous disposions d'un dictionnaire inverse du gasc. Ce n'est malheureusement pas le cas, aussi nous contenterons-nous d'ajouter à ces listes quelques exemple glanés au hasard de la consultation du Palay : *soumàlh, soumat* 'cime'; *suàt, suau* 'peau de porc tannée'; *barrat, barrau, barralh* 'clôture, fortification'; *hag, hau, hay* 'hêtre'; *haubélh, haubét, haubèu* 'de couleur fauve'. Enfin, nous rappellerons l'existence de la var. de *bèth* < BELLU, ce *bèu* aujourd'hui désuet, mais qu'a bien connu l'anc. gasc. (on trouve *veu filh* et *bet filh* à quelques lignes de distance dans les *Disciplines de Clergie* (33)), et qui survit dans des composés : *beutàt, beucop, beudic* : il n'est pas évident du tout que *bèu* constitue un gallicisme !... Tous ces petits faits nous engagent à poser, non pas comme une loi inédite de la phonétique gasc., mais au contraire comme une façon de montrer que l'application de ces lois ne doit pas être trop rigoureusement mécanique, le principe suivant : dans la confusion des successeurs de -LL et de -T « palatalisable », un certain nombre de délestages se sont opérés, tantôt vers [-l'] (qui a pu aboutir à

---

(33) Ducamin, p. 23.



ATLAS LINGUISTIQUE DE LA GASCOGNE
Successeurs de GALLU en gascon :
1 [gat] et var.
2 [gal] et var.
3 [gawt]
4 [gaw]
+ [gal]
aux localités pointées: [gal]
(carte composite, d'apr
ALF 1002, ALG 1206, Be
del et Rohlfs, a)
Gi
L.G
L
T.G
G
H.G
B.P
H.P
A
E1
E2
E3
E4
E5

[-y]) et tantôt vers [-l] (normalement vocalisé en [-w]). Un tel flottement phonétique était au demeurant assez évident depuis bien longtemps : Millardet fut à deux doigts de le mettre en lumière lorsque, voici plus d'un demi-siècle, il commenta le célèbre combat du coq et du chat gasc. à l'aide de la c. 1002 de l'*ALF* : elle est consacrée au perdreau, c'est-à-dire, localement, le « perdrix-coq »(34). En effet, si GALLU possède une postérité en gasc., on attend de son successeur qu'il aboutisse logiquement à [gat] : c'est ce qu'avait bien vu Gilliéron, et Millardet confirme, grâce au perdreau, que GALLU a effectivement abouti à [gat] dans une vaste aire du gasc. central, la borne-témoin de Lacanau (point 650) attestant peut-être une extension jadis plus grande du phénomène, comme semblent le montrer des données plus récentes (35). Mais GALLU n'a pas abouti qu'à *gat* : la forme concurrente [gal'] est très bien attestée, de part et d'autre de l'aire [gat] ; enfin, bien plus minoritaire mais non moins remarquable, on trouve la forme [gaw(t)] entre Gironde et Lot-et-Garonne : toutes formes que nous avons reportées sur notre carte. Ce qui est curieux, c'est que devant ces différentes formes, les étymologistes se croient obligés de forger des prototypes astérisqués. Or, si l'on prend le risque de reconstruire un *GALIU à seule fin de justifier [gal'], ne faudra-t-il pas fabriquer un *GALU qui explique [gaw] et même un * GALTU qui rende compte de [gawt] ? De tels monstres, on l'avouera, n'ont leur place que dans le bestiaire onirique, et il me semble que le seul étymon GALLU suffit à [gat, gat', gal', gaw, gawt] pour peu que l'on tienne compte de la tendance à l'hésitation phonétique signalée plus haut. On s'étonne d'ailleurs que les lecteurs de Millardet, à défaut de lui-même, n'aient pas eu le réflexe d'explorer cette possibilité, qui semble si immédiate lorsqu'on consulte la carte du 'perdreau' gasc. Je ne doute guère que ce ne soit la fascination exercée par le célèbre conflit homonymique du coq et du chat qui ait produit un effet aussi considérablement hypnagogique.

3.4. Bien des aspects de la question restent à préciser. Nous aurons l'hypocrisie de laisser les spécialistes régler eux-mêmes le détail des évolutions phonétiques. Tout au plus signalerons-nous ceci, qui rejoint une constatation de Bec (36) : l'évolution GALLU > [gawt] ne peut manquer d'évoquer le *l* interdental de la haute-Ariège, correspondant phonologique du /l'/ des aires voisines, et qui produit sur les auditeurs des régions limitrophes l'impression

---

(34) Millardet, pp. 59 ssq. (35) Cf. Rohlfs, *a*, p. 6 ; Bendel, p. 55 ; Séguy, *a*, c. 1206 (36) Bec, *a*, p. 92.

de la séquence [ld]. Un autre problème serait de dater le phénomène de flottement entre [-t, -l', -w(t)] dont nous avons tenté de montrer qu'il caractérisa une étape du gasc. A suivre une intéressante hypothèses de Bec ([37]), le phénomène pourrait être médiéval : le *tornau* (Impératif 5) que Peire Vidal met dans la bouche des archers toulousains blasonnerait un gasconisme -et, pourquoi pas ? une simple prononciation « rive gauche » de Toulouse. A supposer (mais c'est loin d'être sûr) que la gasconnade de 1181 et *tornau* soient contemporains, on voit mal comment cette forme pourrait être un catalanisme : il faudrait admettre l'improbable, à savoir que le comte de Toulouse utilisait des mercenaires catalans pour combattre d'autres Catalans ([38])) — alors que nous savons qu'il avait à sa solde des archers gascons ([37]). Et puis, vers 1180, *tornau* est loin d'être un fait général en cat. ([38]); et il est tellement plus naturel de supposer qu'un Toulousain aura ici daubé la rusticité des Gascons !... Au demeurant, dans les textes médiévaux, il existe au moins une autre attestation de 5e personne en *-u* : on trouve *siau* (Impératif 5) dans une vie de Guilhem de Cabestanh où cette désinence est en hapax, toutes les autres 5es personnes offrant *-tz* ([39]). La leçon *siau* pour *siatz*, qui figure dans un ms. achevé en Italie en 1310 ([40]), est d'autant plus intéressante que le scribe a laissé échapper d'autres inadvertances dans lesquelles on pourrait voir, sans excessive mauvaise foi, la trace d'un substrat gasc. Il écrit ainsi *Capduch* ce que les autres mss. graphient *Capdoill, -uelh,* etc. ([41]), phénomène qu'il est séduisant de rapprocher de l'évolution -LL > *-t* du gasc. On trouve chez lui *per a* représentant PER ILLA, et aujourd'hui encore *pera* représente *per* + *era* en gasc. montagnard; il emploie également le verbe *condar,* qui pourrait bien être un gasconisme ([42]). Ailleurs, il traite *-ll-* comme *-r-,* à la gasconne, notant *cora* pour *colla* ([43]). Enfin, on pourrait voir une hypercorrection dans la forme *regon* pour *Aragon,* qu'il emploie par deux fois ([44]) : ce serait un refus du *r-* > *arr-,* fait bien caractéristique de la scripta gasc., comme l'a montré Baldinger ([45]). Toutes ces menues inadvertances font qu'on se demande si le copiste n'avait pas pour dialecte familier le gasc., forcément dans une de ses variétés pyrénéennes, et si *siau* n'y constituait pas la norme. De ces maigres indices (mais une lecture plus attentive des textes anciens en augmenterait peut-être le nombre), il n'est peut-être pas trop aventuré de tirer la conclusion que la désinence *-u* de 5e personne ne constitue pas strictement un endémisme cat. : elle semble avoir

---

(37) Bec, *b*, p. 138. (38) Cf. Coromines. (39) Boutière et Schutz, p. 167. (40) *Id.*, p. XIX. (41) *Id.*, p. 257. (42) *Id.*, p. 299 et p. 135. (43) *Id.*, p. 332. (44) *Id.*, pp. 172, 332. (45) Baldinger, pp. 65-8.

été connue de quelque dialecte gasc. au Moyen Age, et sa présence en Bethmale-Biros, ce conservatoire de tous les archaïsmes, étonne alors moins que n'y ferait un emprunt.

4. Bref, à une époque vraisemblablement très reculée, et selon un processus qu'il appartiendra aux spécialistes de préciser, le successeur de -TIS en Castillonnais a pu être confondu avec les successeurs de -LL, à qui s'offraient des possibilités de réalisation [-t, -l', -w]. Vraisemblablement pour la clarification morphologique, la réalisation [-w], figée ailleurs dans un certain nombre de témoins lexicaux, s'est ici spécialisée dans le verbe. Il n'est pas interdit de croire que, de façon concomitante, ce [-w] de 5e personne a pu servir à des fins démarcatives (46). On peut même supposer que, récemment, les Castillonnais trouvèrent une précieuse valorisation de leur [-w] dans la désinence homophone du cat. Bornera-t-on cependant à ces épiphénomènes le rôle de l'extralinguistique, sous prétexte qu'il est inutile de chercher plus loin, lorsqu'il existe une possibilité d'explication par la causalité interne ? Tout se passe en tout cas comme s'il s'agissait là d'une loi tacite du comportement interprétatif en linguistique. La solution est sans doute commode. Elle n'est pas obligatoirement vraie, mais ceci est une autre histoire...

BIBLIOGRAPHIE

ADEMÁ MORA, C., *Estudio sobre el dialecto aranés.* Barcelona, 1969.

ALLIÈRES, J., (*a*) *Atlas Linguistique de la Gascogne, 5 : Le Verbe.* P., 1971.

ALLIÈRES, J., (*b*) *Un exemple de polymorphisme phonétique : le polymorphisme de l's implosif en gascon garonnais,* pp. 70-103 de *Via Domitia* 1 (1954).

Almanac patoues de l'Ariejo. Foix, 1891 ssq. (= *APA*).

BADÍA MARGART, A., *Gramatica histórica catalana.* Barcelona 1951.

BALDINGER, K., *Die hyperkorrekten Formen als Konsequenz der Scripta im Altgaskognischen,* pp. 57-75 de la *Festschrift für G. Rohlfs.* Halle (Saale), 1958.

BEC, P., (*a*) *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans.* P., 1968.

BEC, P., (*b*) *Petite anthologie de la lyrique occitane au Moyen Age.* Avignon, 1966.

(46) Cf. Séguy, *c*.

BENDEL, H., *Beiträge zur Kenntnis der Mundart von Lescun.* Biberach a.d. Riss, s.d.

BOUTIÈRE, J. et A.-H. SCHUTZ, *Biographie des Troubadours.* P., Toulouse, 1950.

CARRASCAL SÁNCHEZ, J., *La penetración de la lengua catalana en el dominio gascón.* S.l., 1962.

CASTET, *Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans.* Foix, 1889.

CHEVALIER, M., *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises.* P., 1956.

COROMINES, J., *Desinència de la segona persona del plural,* pp. 267-9 de *Lleures i converses d'un filòleg.* Barcelona, 1971.

DINGUIRARD, J.-C., *Ethnolinguistique de la haute vallée du Ger.* Lille, 1976.

DUCAMIN, *Les disciplines de Clergie et de moralités de* Pierre Alphonse *traduites en gascon girondin du XIVe-XVe s.,* Toulouse-P.-Bordeaux, 1908.

LUCHAIRE, A., *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon.* P., 1881.

MARQUÈZE-POUEY, L., *L'auxiliaire* aller *dans l'expression du passé en gascon,* pp. 111-21 de *Via Domitia* 2 (1955).

MILLARDET, G., *Linguistique et dialectologie romanes,* pp. 1-160 de la *Revue des Langues Romanes* 61 (1921).

MONDON, S., *Coutumes de Montsaunès.* St-Gaudens, 1913.

PALAY, S., *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes.* P., 1961.

PIC, J., *Bernach Ascloupé,* p. 31 de l'*APA* 1901.

POLGE, H., *Le* Tu *et le* Vous, pp. 13-32 du *Supplément* à *Grammatica* (1976).

POTTIER, B. et al., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage.* P., 1973.

ROHLFS, G., (*a*) *Le patois de Lescun,* dans la *Miscelánea filológica dedicada a D. A.Mª Alcover.* Palma de Mallorca, 1931.

ROHLFS, G., (*b*) *Le gascon, études de philologie pyrénéenne.* Tübingen-Pau, 1970.

RONJAT, J., *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes.* 4 vol., Montpellier, 1930 ssq.

SCHÖNTHALER, W., *Die Mundart des Bethmale-Tales.* Tübingen, 1937.

SÉGUY, J., (*a*) *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne,* vol. 1-4 et 6. Toulouse puis P., 1954 ssq. (= *ALG*).

SÉGUY, J. (*b*) *Chronique linguistique,* dans les *Annales du Midi,* 1950 ssq.

SÉGUY, J., (*c*) *La fonction minimale du dialecte,* pp. 27-42 des *Dialectes romans de France à la lumière des Atlas régionaux.* P., 1973.

WEINREICH, U., *Languages in Contact.* La Haye-P., 1968.

BECKER, H., [illegible] Kenntnis der Mundart [illegible] (Gascogne), [illegible].

BOURCIEZ [illegible] et [illegible], [illegible] des [illegible], Toulouse, 1930.

CARRASCAL [illegible], La pervivencia de la lengua catalana en el dominio aragonés, S.A., 1982.

CASTET, Grammaire patois de la vallée de Barèges et Cauterets, Pau, 1888.

CHEVALIER, M., La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises, P., 1956.

COROMINES, J., Persistència de la segona persona del plural, pp. 287-9 de Lleures i converses d'un filòleg, Barcelona, 1971.

DINGUIRARD, J.-C., Ethnolinguistique de la haute vallée du Ger, Lille, 1976.

DUCAMIN, Les devis [illegible] de Clergie et de [illegible] de Pierre Alphonse traduits en gascon girondin du XIV-XV s., Toulouse-Bordeaux, 1908.

LAFFORGUE [illegible], Éléments de [illegible] de l'[illegible], P., 1931.

[illegible], L., [illegible] dans l'expression [illegible], pp. 111-21 de [illegible] (1955).

[illegible], Linguistique [illegible], pp. 145 [illegible] de la Revue des Langues Romanes, [illegible] (1948).

MORÈRE, S., Coutumes de Montréjeau, St-Gaudens, 1913.

PALAY, S., Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes, P., 1961.

PIC, J., Bethmale [illegible], n. 21 de RAPA 1981.

[illegible], Le [illegible], pp. 14-52 [illegible] (1976).

[illegible], R. et al., Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, 1972.

ROHLFS, G., [illegible] le gascon, dans Miscelánea filológica dedicada a D. A. M. Alcover, Palma de Mallorca, 1932.

ROHLFS, G., Le gascon, Études de philologie pyrénéenne, Tübingen-Pau, 1970.

RONJAT, J., Grammaire istorique des parlers provençaux modernes, 4 vol., Montpellier, 1930-41.

SCHÖNTHALER, W., Die Mundart des Bethmale-Tales, Tübingen, 1937.

SÉGUY, J., (a) Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, vol. 1-6, Toulouse puis P., 1954 sqq. (= ALG).

SÉGUY, J., (b) Chronique linguistique, dans les Annales du Midi, 1950 sqq.

SÉGUY, J., (c) La fonction minimale du dialecte, pp. 27-42 des Dialectes romans de France à la lumière des Atlas régionaux, P., 1973.

WEINREICH, U., Languages in Contact, La Haye-P., 1968.